

Rapport d'évaluation

**Évaluation du programme
de Sciences humaines (300.01)
conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)**

au Collège Dawson

Février 1997

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Introduction

Le programme menant au DEC en *Sciences humaines (300.01)* offert par le Collège Dawson a été évalué, par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEECE), dans le cadre de l'opération d'évaluation de ce programme dans l'ensemble des collèges qui le dispensaient en 1994-1995. Cette évaluation porte particulièrement sur la composante de formation spécifique du programme révisé en application depuis l'année scolaire 1991-1992.

Le rapport d'autoévaluation, dûment adopté par le conseil d'administration du Collège, a été préparé conformément au guide spécifique fourni par la Commission¹ et transmis le 16 février 1996. Un comité visiteur l'a analysé, puis a effectué une visite au Collège les 1^{er} et 2 mai 1996². À cette occasion, il a pu rencontrer la direction du Collège, le comité d'évaluation du programme, des professeurs et des étudiants³, ainsi que le «Social Science Chairs Group» qui est constitué des coordonnateurs des neuf départements identifiés aux Sciences humaines. Cette visite a permis de réaliser un examen complémentaire des principaux aspects de la mise en oeuvre du programme.

Le présent rapport décrit d'abord les caractéristiques du programme jugées pertinentes pour l'évaluation de sa mise en oeuvre, notamment la mission que poursuit le Collège Dawson, son offre de formation ainsi que les caractéristiques linguistiques de l'effectif. Il décrit ensuite brièvement le processus d'autoévaluation retenu par le Collège. Il expose, enfin, les conclusions auxquelles en est arrivée la Commission après l'analyse du rapport d'autoévaluation et la prise en compte de l'information recueillie lors de la visite au Collège. Pour ce faire, il procède critère par critère, puis de façon globale. Comme le précise le guide spécifique, les critères retenus pour cette évaluation sont les cinq suivants : la cohérence du programme, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement, l'adéquation des ressources humaines, l'efficacité du programme et la qualité de la gestion du programme.

-
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide spécifique pour l'évaluation de programmes d'études – Le programme de Sciences humaines*, Québec, mars 1995, 69 p.
 2. Le comité visiteur était composé de M. Claude Bélanger, professeur d'histoire au Collège Marianopolis, de M. Jan Lungren, professeur de géographie à l'Université McGill, de M. Claude Rochette, adjoint à la vice-rectrice aux études à l'Université Laval et de M^{me} Carole Sexton, professeure d'économie au Cégep de Sainte-Foy. M^{me} Louise Chené, commissaire à la Commission, présidait le comité. Le Comité visiteur était assisté de deux agents de recherche de la Commission : M. Bengt Lindfelt, coordonnateur de l'évaluation du programme de Sciences humaines à la Commission et M. Paul Valois qui agissait comme secrétaire.
 3. Le genre masculin est utilisé comme générique sans préjugé quant au sexe des personnes.

Description du programme

Lorsque le Collège Dawson recevait à l'automne 1969 un premier contingent de quelque 1200 étudiants, c'était à titre de premier établissement anglophone du nouveau réseau public d'établissements d'enseignement collégial. Aujourd'hui, le Collège accueille plus de 7000 étudiants dont environ 70 % sont inscrits dans l'un des six programmes préuniversitaires conduisant au diplôme d'études collégiales. Il offre vingt-trois DEC dans le secteur technique ainsi que des programmes conduisant à une attestation d'études collégiales. Dispersé à l'origine dans plusieurs campus, le Collège est depuis 1988 presque entièrement regroupé dans l'ancienne maison-mère des dames de la congrégation Notre-Dame située aux limites de Westmount et de Montréal.

Environ la moitié des étudiants inscrits au Collège Dawson n'ont pas l'anglais comme langue maternelle. Une telle caractéristique de l'effectif étudiant est reconnue par la mission que le Collège s'est donnée de valoriser la diversité ethnique et culturelle et de la célébrer dans le contexte d'une éducation en langue anglaise. Le Collège veut maintenir des standards d'excellence académique essentiels pour le succès futur des étudiants du Collège et offrir les programmes, les services et la technologie requis pour atteindre ces standards. De plus, l'énoncé de mission stipule que, défini comme une communauté, le Collège doit faire appel à la participation et à la représentation de tous ses membres – étudiants, personnel de soutien et professeurs – dans le gouvernement de ses affaires.

Pour la période touchée par l'évaluation, l'effectif étudiant du programme de *Sciences humaines* s'élevait à près de 2800 en 1991 pour se situer aux environs de 2140 à l'automne 1995. Même après une diminution de quelque 600 à 700 étudiants en quatre ans, l'effectif étudiant en Sciences humaines est le plus important de tous les programmes du Collège. C'est aussi le plus important de tous les programmes de Sciences humaines offerts au Québec. Pour la dernière session touchée par l'évaluation du programme, 130 professeurs dont 118 à plein temps en dispensaient les activités d'apprentissage de la formation spécifique. Parmi ces 130 professeurs, 98 avaient plus de 21 ans d'expérience, alors que seulement 11 avaient 10 ans et moins d'expérience. Ils étaient regroupés dans dix départements : Anthropologie, Administration, Économie, Géographie, Histoire, Sciences politiques, Psychologie, Religion, Sociologie et Mathématiques.

Lors de l'autoévaluation, le programme de *Sciences humaines* comprenait trois profils de formation : le profil «Commerce» auquel étaient inscrits quelque 260 étudiants à l'automne 1995 comparativement à près de 340 en 1991; le profil «Liberal Arts Program», devenu en 1994 un programme conduisant au diplôme d'études collégiales indépendant du programme de *Sciences*

humaines; et le profil «Régulier» qui regroupe la grande majorité des étudiants. Le Collège a introduit dans le programme quatre regroupements de cours. Le premier regroupement offert à partir de la session d'automne 1993 fut le «Third World Studies». Ce regroupement de cours accueillait 32 étudiants à la session d'automne 1995. Les trois autres regroupements furent offerts à partir de la session d'automne 1994. Ce sont le «Child Studies» et le «Law and Society» avec chacun une centaine d'étudiants à la session d'automne 1995 et le «Environnement Studies» avec une quinzaine d'étudiants.

Pour le Collège, le programme de *Sciences humaines* a comme finalités de préparer les étudiants à des programmes universitaires du même domaine et de développer chez ces derniers en tant que citoyens la capacité d'apprécier de façon critique les questions sociales et politiques. Dans la foulée de sa mission éducative et de sa politique de porte ouverte relative aux admissions dans le programme de *Sciences humaines*, le Collège a conçu ce programme pour répondre à un très grand nombre d'étudiants aux caractéristiques hétérogènes. Ainsi, à l'automne 1995, il y accueillait 29 % d'étudiants allophones et 11 % d'étudiants francophones, proportions qui se comparent à celles observées dans d'autres collèges anglophones.

À côté d'étudiants dont le projet personnel en Sciences humaines est bien défini, le Collège estime admettre dans le programme des étudiants qui le choisissent par défaut, soit parce que leur choix de carrière n'est pas encore arrêté, soit parce que la perspective d'études techniques n'est pas valorisée par leur milieu social ou familial. Comme le Collège l'estime dans son rapport d'autoévaluation, la proportion d'étudiants dont le programme n'est pas le premier choix s'élève à 40 %.

Les étudiants admis dans le profil «Régulier» du programme de *Sciences humaines* seraient moins bien préparés sur le plan scolaire, possédant des cotes moyennes du secondaire souvent très basses. En acceptant des étudiants moins bien préparés dans ce programme, le Collège Dawson se définit comme un collège de la «deuxième chance». Pour aider ces étudiants, il offre à l'intérieur du programme de *Sciences humaines* deux programmes : le «Developmental Social Science Program» (DSSP) et le «Preparatory Arts Program» (PAP). En place depuis l'automne 1994 comme composante d'une session d'accueil et d'intégration, le DSSP s'adresse aux étudiants anglophones dont les notes du secondaire sont faibles et vise à les aider à s'adapter aux études collégiales. Les étudiants inscrits au DSSP doivent suivre quatre cours groupés deux par deux. Une paire comprend un cours de Sciences humaines et un d'anglais. L'autre paire est constituée d'un cours dit d'«humanities» et d'un cours de Sciences humaines. Les professeurs d'anglais forment le noyau autour duquel s'articule le DSSP. À la session d'automne 1995, 84 étudiants y étaient inscrits.

Établi en 1974, le PAP est un programme d'une durée d'un an axé sur l'étude intensive de l'anglais. Il admet annuellement environ 75 étudiants dont les habiletés en lecture et écriture sont faibles, tout en présentant des possibilités de réussir des études collégiales. En plus des étudiants de Sciences humaines qui y sont majoritaires, des étudiants d'autres programmes peuvent être admis au PAP.

Le Collège caractérise la mise en oeuvre du programme de *Sciences humaines* comme en étant une en transition. Il explique une telle mise en oeuvre inachevée par le peu de temps écoulé depuis l'introduction du programme en 1991 et par les réformes subséquentes de l'enseignement collégial sous les ministres Robillard et Garon. Il l'explique aussi par la différence substantielle entre l'ancienne version du programme et la nouvelle de 1991 qui exige de la part des professeurs et des étudiants un changement «dramatique» dans la façon d'aborder le programme.

Évaluation du programme

Le processus d'autoévaluation

Au Collège Dawson, l'autoévaluation du programme de *Sciences humaines* est le résultat d'un effort de collaboration entre la direction du Collège et les professeurs associés au programme. Elle fut confiée à un comité de direction composé de sept personnes représentant les différentes parties prenantes dont deux enseignants. Une agente de recherche agissait comme coordonnatrice du projet. Aucun étudiant ne s'est porté volontaire pour siéger à ce comité.

Le gros des travaux d'évaluation fut réalisé entre septembre 1995 et la fin de janvier 1996. Le Comité d'évaluation réalisa des entrevues de groupes auxquelles participèrent une trentaine d'étudiants dont six appartenaient au profil «Commerce» et les autres, au profil «Régulier». Aucun étudiant des quatre regroupements de cours ne fut inclus dans l'échantillon. Près d'une centaine de diplômés participèrent à un sondage. Un questionnaire fut également adressé aux 130 professeurs associés au programme et 74 le complétèrent. Ce sondage concernait, entre autres, leur formation et expérience, leurs activités de perfectionnement et les méthodes pédagogiques utilisées dans les cours. Les coordonnateurs des disciplines du programme ont répondu aussi à un questionnaire sur des thèmes pertinents pour l'autoévaluation. En dehors de ces deux sondages, il est difficile de déterminer jusqu'à quel point l'ensemble du corps professoral a participé au processus d'autoévaluation.

La visite confirma que le rapport d'autoévaluation produit par le Collège est le reflet de l'état inachevé de la mise en oeuvre du programme de *Sciences humaines*. Les actions suggérées ou envisagées et les forces ou faiblesses constatées sont révélatrices de questions de fond qui ont affecté la mise en oeuvre du programme de *Sciences humaines* au Collège Dawson. Le rapport n'est cependant pas toujours limpide et explicite. Les actions envisagées, les forces ou faiblesses constatées, ne découlent pas toujours des données ou analyses présentées. Dans certains cas, on traite comme une force du programme une action suggérée, notamment celle de la définition des objectifs en termes de compétences, ou on interprète les données de façon trop favorable. Néanmoins, le rapport a permis d'identifier des problèmes dont l'ampleur a été précisée lors de la visite.

La mise en oeuvre du programme

Pour chacun des critères retenus, la Commission fait ses principales constatations, souligne les points forts du programme et formule, le cas échéant, des recommandations, des suggestions et des commentaires susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de sa mise en oeuvre.

La cohérence du programme

La cohérence du programme est examinée sous l'angle de trois sous-critères : le caractère intégré du programme; la séquence des activités d'apprentissage; le réalisme et l'équilibre des exigences.

Depuis l'introduction du nouveau programme de *Sciences humaines* en 1991, le Collège a réalisé un certain nombre d'actions en vue de l'implanter. Ainsi, le Collège a maintenu le profil «Commerce» en place depuis 1974 mais y a introduit une grille obligatoire de cours. Celle-ci comprend les cours de méthodologie, les autres cours du tronc commun auxquels s'ajoutent un cours d'introduction à l'administration et un autre d'introduction au marketing ainsi que trois cours de mathématiques. En 1993, le Collège a commencé à mettre en place les quatre regroupements de cours mentionnés plus haut afin de permettre aux étudiants de vaincre l'anonymat d'un programme caractérisé par un effectif élevé, de faciliter l'intégration progressive des apprentissages à l'aide d'un thème représentant un attrait pour des étudiants, de permettre à des professeurs d'investir dans un domaine d'intérêt et d'expertise et de travailler avec le même groupe d'étudiants pendant plus d'une session et, enfin, d'offrir un contexte pour des activités extracurriculaires permettant d'approfondir les apprentissages réalisés en classe ou dans les laboratoires.

Le Collège a commencé en 1994 une réflexion sérieuse et profonde sur l'implantation de l'approche programme. Cette discussion a amené différents interlocuteurs à retenir pour le programme de *Sciences humaines* la poursuite de quatre compétences générales : l'analyse, la communication, l'étude et la recherche et l'élargissement des points de vue («wider awareness»). Ces échanges ont permis d'identifier pour chacune de ces quatre compétences des sous-ensembles d'habiletés qui devraient être maîtrisées par les étudiants du programme de *Sciences humaines*. Considérant le projet de définition de compétences générales et spécifiques comme une des forces du programme, le Collège prévoit dans son rapport d'autoévaluation que l'approche par compétences («abilities based approach») devrait être en application en septembre 1996. La visite a cependant révélé qu'il ne s'agissait là que d'une action suggérée qui n'avait pas encore fait l'objet d'un consensus de la part des différentes instances, encore moins d'une décision définitive d'application.

Malgré les réalisations mentionnées, il faut constater à la lumière du rapport d'autoévaluation et des propos tenus par les différents interlocuteurs lors de la visite qu'aucune indication ne permet d'affirmer que les étudiants atteignent les objectifs du programme. De plus, les faits indiquent que les objectifs du programme ne sont pas poursuivis systématiquement.

D'abord, les analyses réalisées par la Commission révèlent que les objectifs et les contenus des deux cours de méthodologie, *Méthodes quantitatives* (360-300-91) et *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* (300-300-91), ne correspondent que partiellement à ceux prévus au plan cadre et évacuent presque complètement l'étude systématique des méthodes de recherche types en Sciences humaines en mettant l'accent presque exclusivement sur l'aspect quantitatif de la méthodologie. L'analyse des plans de cours soumis révèle la confusion qui caractérise la mise en oeuvre de ces deux cours et confirme la connotation disciplinaire de l'expression «méthodes de recherche» qu'avaient révélée les discussions avec les professeurs lors de la visite. Comme il ressort des annexes du rapport d'autoévaluation et des propos tenus lors de la visite, des interlocuteurs sont conscients de l'ampleur du problème touchant les cours de méthodologie allant jusqu'à affirmer dans une annexe du rapport que «At the moment [décembre 1995] the Methods courses stick out like a sore thumb». La distance entre la mise en oeuvre des cours de méthodologie et leur description dans les *Cahiers de l'enseignement collégial* est une évidence.

On a aussi procédé à des transformations substantielles du contenu des trois autres cours du tronc commun. Pour le cours *Histoire de la civilisation occidentale* (330-910-91), le Département d'histoire a cru préférable de se limiter à la période comprise entre la Révolution française et la

Seconde Guerre mondiale. Pour le cours *Introduction à la psychologie* (350-102-91), le Département de psychologie a retenu comme obligatoire la couverture de certains thèmes dont la méthodologie, les principes d'apprentissage, le neurone et le cerveau, les thèmes additionnels relevant de chacun des professeurs. L'analyse de quatre plans de cours et des instruments d'évaluation du cours «*Économie globale*» indique le caractère hétérogène des objectifs poursuivis qui, dans deux cas, s'éloignent passablement des objectifs ministériels.

Comme le Collège le mentionne dans son rapport d'autoévaluation, l'objectif du programme concernant la compréhension en langue seconde de l'essentiel des textes portant sur les Sciences humaines n'est pas poursuivi systématiquement.

La visite a permis de constater que les contenus des cours étaient considérés comme secondaires par une partie des professeurs rencontrés. Pour eux, l'acte d'enseigner est un acte essentiellement privé reposant sur leur autonomie académique. S'ils acceptent les grandes lignes du programme ministériel, ils ne voient pas la nécessité d'en poursuivre systématiquement les objectifs et, encore moins, d'établir des liens entre les cours qu'ils enseignent et ceux enseignés par leurs collègues, ou de s'assurer de l'équivalence de leurs cours. Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que le Collège reconnaisse que les liens entre les cours de méthodologie soient déficients, comme d'ailleurs les liens entre ces cours et les autres cours du programme.

Pourtant l'acte d'enseigner et l'acte d'évaluer les apprentissages, qui sera abordé plus loin, ne peuvent s'exercer que dans le cadre plus large de la responsabilité institutionnelle. En acceptant des étudiants dans le programme de *Sciences humaines*, le Collège, en raison de sa mission éducative, doit leur garantir qu'ils auront l'occasion d'acquérir et de maîtriser les connaissances et les habiletés visées par ce programme. De plus, s'agissant d'un programme ministériel, il a la responsabilité de recommander au Ministre d'octroyer le diplôme d'études collégiales à des étudiants dont il reconnaît qu'ils ont atteint les objectifs du programme. La Commission constate que cela n'est pas et ne peut être le cas en ce qui concerne le programme de *Sciences humaines* offert par le Collège Dawson.

En conséquence, la Commission recommande au Collège de réconcilier sa mission éducative de garantir aux étudiants admis qu'ils pourront développer les habiletés nécessaires à l'atteinte des objectifs du programme de Sciences humaines et sa responsabilité institutionnelle d'assurer la prise en compte de ces objectifs par l'ensemble du corps professoral, de prendre les dispositions pour que se dégage une vision commune des connaissances et habiletés visées

par le programme et de veiller à ce que les objectifs et le contenu des cours de la formation spécifique soient conformes aux prescriptions ministérielles.

En répondant à cette recommandation, le Collège devra prendre les mesures, notamment en appliquant la procédure de sanction des études définie dans sa Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, pour s'assurer que les diplômés possèdent un ensemble équivalent de connaissances et d'habiletés selon le programme de *Sciences humaines*.

Pour améliorer la mise en oeuvre du programme, le Cégep peut compter sur des réalisations récentes et sur des réflexions en cours. Aussi, le regroupement de cours autour de thèmes devrait permettre d'établir des fils conducteurs dans le programme et de resserrer sa cohérence. Le Collège peut aussi s'appuyer sur l'effort de réflexion concernant les objectifs du programme et leur redéfinition en termes de compétences. Enfin, la définition et la mise en place du cours *Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines* et de l'épreuve *synthèse de programme*, prévues toutes les deux pour la session d'hiver 1997, devraient contribuer au développement d'une vision commune du programme de *Sciences humaines*.

Sur le plan de l'articulation et de la mise en séquence des activités d'apprentissage, le profil «Commerce» et les regroupements de cours constituent des exemples à poursuivre et à consolider. Il en est de même de l'obligation de suivre certains cours comme cours d'introduction, cette disposition facilitant l'acquisition progressive des connaissances et habiletés visées par le programme.

Malgré ces réalisations, la visite n'a pas permis de mettre en évidence une articulation d'ensemble des activités d'apprentissage qui permettrait, d'une part, aux étudiants de progresser avec une certaine facilité et une certaine logique dans l'acquisition, l'approfondissement et l'intégration des connaissances et habiletés visées par le programme et, d'autre part, de situer leur cheminement et de prendre connaissance de leur progrès par rapport à l'atteinte des objectifs du programme.

D'abord, comme la visite l'a révélé, les cours sont essentiellement cloisonnés réduisant les occasions de transférabilité d'un cours à l'autre et créant, lorsqu'il s'agit d'un même cours dispensé par des professeurs différents, des disparités et une absence d'équivalence qui rendent en pratique difficile, voire impossible, toute articulation des activités d'apprentissage en fonction des visées du programme. Subordonnée à l'autonomie professorale, la mécanique d'approbation des plans cours ne permet pas d'éliminer cette disparité dans les apprentissages et d'en assurer l'équivalence.

De plus, comme des interlocuteurs l'ont souligné lors de la visite, les mises en séquence des cours en Sciences humaines peuvent être interrompues notamment par la liberté de choix dont ont joui jusqu'à maintenant les étudiants, ceux-ci n'étant pas tenus de respecter les grilles de cours proposées. Cette situation a d'ailleurs conduit en décembre 1995 à l'adoption d'une politique sur la progression des étudiants connue sous l'appellation de «Social Science Program Advancement and Standing Policy». Cette politique précise l'ordre suivant lequel certains cours du programme doivent être pris, les étudiants étant tenus de respecter cet ordre. Le Collège entend ainsi créer les conditions d'intégration des contenus des cours obligatoires du programme de *Sciences humaines*. Une telle politique devrait contribuer à donner plus de cohérence au processus de formation et aider les étudiants à progresser de façon logique dans le programme. Son efficacité dépendra cependant beaucoup de la solution des problèmes précédents de cloisonnement, de disparité des contenus et d'absence de liens entre les cours.

L'absence d'une articulation des activités d'apprentissage pour les étudiants du profil «Régulier» est étonnante lorsque l'on compare ce profil au programme voisin de «Liberal Arts» ou encore au profil «Commerce». Ces programmes sont très structurés et présentent des séquences relativement rigides de cours. Ils s'adressent à des étudiants qui possèdent généralement des cotes du secondaire plus élevées et qui, pour cette raison, auraient probablement moins besoin de tels encadrements. L'absence d'articulation dans le profil régulier s'explique donc difficilement lorsque est prise en compte la faiblesse de la préparation scolaire des étudiants qui y sont admis. Le Collège se prive ainsi d'un mécanisme qui lui permettrait de mieux guider des étudiants dans le programme, de connaître où ils en sont rendus dans l'acquisition, l'approfondissement et l'intégration des connaissances et des habiletés, et de prendre, le cas échéant, les mesures nécessaires pour les aider à réussir.

Pour ces raisons, la Commission recommande au Collège Dawson de revoir son programme de Sciences humaines de façon à ce que les cours soient bien articulés les uns aux autres et permettent l'atteinte progressive des connaissances et des habiletés qui constituent les objectifs du programme.

Dans la réorganisation de l'offre de formation, le Collège peut prendre appui sur le «Social Science Chairs Group» dont les comptes rendus de réunions et les propos tenus lors de la visite témoignent d'une excellente prise de conscience des problèmes qui affectent le programme de *Sciences humaines*. Compte tenu de la politique de porte ouverte du Collège et du grand nombre d'étudiants admis en conséquence dans le programme de *Sciences humaines*, le Collège pourrait sérieusement considérer l'hypothèse de proposer des orientations précises sur le modèle des regroupements de

cours déjà offerts, les étudiants devant choisir l'un ou l'autre regroupement ou profil. Avec cette hypothèse de travail, il n'y aurait plus de profil «Régulier» regroupant la très grande majorité des étudiants. Le Collège pourrait aussi considérer l'établissement de profils ou de thèmes correspondant à des choix de carrières. Ces profils ou regroupements faciliteraient le choix de cours des étudiants et le suivi de leur progression par rapport aux objectifs du programme.

Sur le plan des exigences auxquelles doivent répondre les étudiants et à la charge de travail qu'ils doivent assumer, les analyses du rapport d'autoévaluation et les échanges avec différents interlocuteurs lors de la visite révèlent des disparités marquées entre les cours. De telles disparités résultent du cloisonnement des cours déjà observé. Elles soulèvent à nouveau la question d'équivalence de la formation qui en est une essentiellement d'équité pour les étudiants.

La visite a permis de constater que même avec des règles précises dont certaines sont décrites dans la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Collège, des étudiants peuvent, au cours de la période d'examens de fin de session, avoir à passer durant une même journée jusqu'à cinq examens différents. La Commission *suggère* donc au Collège d'évaluer de façon plus précise la charge de travail des étudiants et de veiller à ce qu'elle soit comparable lorsqu'il s'agit d'un même cours dispensé par différents professeurs. La Commission invite en outre le Collège à vérifier l'application de ses politiques en matière de gestion des périodes d'examens.

La valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants

Trois sous-critères permettent d'apprécier la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants : l'adaptation des méthodes pédagogiques aux objectifs visés et aux caractéristiques des étudiants; les services de conseil, de soutien et de suivi ainsi que les mesures de dépistage des difficultés d'apprentissage; la disponibilité des professeurs.

Comme le rapport d'autoévaluation est quasi muet sur les méthodes pédagogiques utilisées par les professeurs, le Collège s'est engagé à en compléter la description et à la transmettre à la Commission dans les meilleurs délais. Lors de la visite, les professeurs ont parlé de l'utilisation d'une variété de méthodes pédagogiques. Il semble cependant que l'exposé magistral soit utilisé les trois quarts du temps.

Même si le choix des méthodes pédagogiques relève des professeurs, la Commission se serait attendue que les échanges soient fréquents pour s'assurer que ces méthodes soient bien adaptées

aux étudiants et permettent d'atteindre les objectifs du programme. Cela revêt une importance particulière vu l'hétérogénéité de la clientèle et la faiblesse scolaire de plusieurs étudiants. Tel ne semble pas être le cas. Pour ces raisons, la Commission **suggère** au Collège de prendre les mesures pour s'assurer que le choix des méthodes pédagogiques soit, d'une part, adapté aux caractéristiques des étudiants admis au programme de *Sciences humaines* et, d'autre part, aux objectifs du programme.

En ce qui a trait aux mesures de soutien, le rapport d'autoévaluation fait état d'une panoplie de services dont la visite a permis de confirmer le bien-fondé. Par cet ensemble de mesures, le Collège concrétise en quelque sorte sa mission de conduire à la réussite les étudiants admis dans un programme qu'il offre. Toutefois, les effets positifs de ces services sont entravés et limités par le cloisonnement entre ces derniers et les départements associés au programme de *Sciences humaines*.

Par ailleurs, le Collège a mis en place des mesures de soutien originales à l'adresse d'étudiants dont la formation antérieure au secondaire présente des déficiences importantes particulièrement sur le plan de la lecture et de l'écriture en langue anglaise. Il s'agit du «Developmental Social Science Program», créé en 1993 comme composante d'une session d'accueil et d'intégration⁴, et du «Preparatory Arts Program», créé en 1974. Ce dernier serait particulièrement efficace. Le total d'environ 160 étudiants inscrits à l'automne 1995 dans ces deux programmes semble constituer un nombre relativement peu élevé quand est prise en compte la cote moyenne du secondaire qui caractérise bon nombre des quelque 1000 étudiants nouvellement inscrits à l'automne 1995 dans le programme de *Sciences humaines*. Ces mesures ne touchent cependant qu'une partie des besoins des étudiants. Rien ne semble prévu en ce qui concerne la mise à niveau, le développement de méthodes de travail, l'orientation des étudiants. Ce sont pourtant là des besoins importants particulièrement lorsque les étudiants sont faibles sur le plan scolaire. La Commission pense que le Collège aurait grandement avantage à diversifier les mesures susceptibles d'aider les nouveaux inscrits dans le programme de *Sciences humaines*, par exemple en mettant en place une ou des sessions plus complètes d'intégration et d'orientation.

En conséquence, la Commission recommande au Collège de revoir ses mesures d'accueil et d'intégration de façon à mieux répondre aux besoins des étudiants

4. En tenant compte de l'effectif des différentes composantes, le Collège avait admis à l'automne 1994 quelque 300 étudiants dans une session d'accueil et d'intégration, soit une centaine de moins que l'année précédente.

qui présentent des risques d'échec ou qui ne sont pas encore fixés sur leur orientation future.

Chaque professeur doit afficher les heures pendant lesquelles il est disponible pour répondre aux besoins d'encadrement des étudiants. Tous les interlocuteurs rencontrés conviennent que cette disponibilité est dans l'ensemble très bonne. Il s'agit là d'un aspect intéressant du programme.

L'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières

Les deux sous-critères retenus concernent plus particulièrement l'adéquation des ressources humaines : la qualification des professeurs; les procédures d'évaluation et de perfectionnement de ces professeurs.

Le rapport d'autoévaluation fait état du très haut niveau de qualification et d'expérience du corps professoral associé au programme de *Sciences humaines*. La répartition des tâches d'enseignement tient compte des intérêts et de l'expertise des professeurs. Il n'y a cependant pas beaucoup de jeunes professeurs et les possibilités de renouvellement du corps professoral paraissent limitées à court terme. C'est là une situation préoccupante, les jeunes professeurs apportant souvent des idées nouvelles et un dynamisme susceptibles d'aider grandement au renouvellement du programme.

En ce qui a trait au perfectionnement, le rapport d'autoévaluation fait état d'un grand nombre d'activités auxquelles ont participé plus des deux tiers des professeurs. Il est intéressant de souligner que certaines des activités de perfectionnement prises dans le cadre de Performa ont porté sur les processus d'apprentissage et les méthodes d'enseignement. Par ailleurs, compte tenu des remarques précédentes portant sur les liens entre les méthodes pédagogiques et les caractéristiques des étudiants et d'autres à venir sur les méthodes d'évaluation des apprentissages, de telles initiatives individuelles bien qu'utiles ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins observés. La Commission **suggère** donc au Collège d'organiser des sessions de formation traitant des interrelations entre les processus d'apprentissage, les méthodes et styles d'enseignement et les caractéristiques des étudiants notamment leurs traits socioculturels. Ces sessions devraient aussi traiter du contenu de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Collège et des moyens de l'appliquer.

Pour ce qui est de l'évaluation des professeurs, le Collège dispose d'une politique comprenant trois composantes : une évaluation par les étudiants, une évaluation par les pairs et une autoévaluation réalisée par le professeur lui-même. Seuls les professeurs non permanents du programme de

Sciences humaines ont été à ce jour évalués. La visite a permis de constater que les professeurs rencontrés étaient, du moins en principe, d'accord avec la politique d'évaluation du Collège. À noter qu'au cours des trois dernières années touchées par l'évaluation du programme de *Sciences humaines*, 52 des 74 professeurs qui ont répondu au sondage réalisé par le Comité d'évaluation affirment que leur enseignement a fait l'objet d'une forme d'évaluation.

Sur le plan des ressources matérielles, la Commission voudrait attirer l'attention du Collège sur certaines conséquences de la refonte envisagée des cours de méthodologie. Actuellement, les laboratoires associés à ces cours servent à l'apprentissage d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur. Il est possible que cette refonte fasse ressortir la nécessité de nouveaux logiciels. D'autres besoins à caractère documentaire pourraient également émerger.

L'efficacité du programme

Quatre sous-critères ont été retenus pour évaluer l'efficacité du programme : les modes et instruments d'évaluation des apprentissages; le taux de réussite dans les cours; le taux de diplomation; le degré d'atteinte des objectifs du programme par les diplômés.

Les analyses des plans de cours et des instruments d'évaluation des apprentissages pour les cours *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* (300-300-91) et *Économie globale* (383-920-90) révèlent des variations importantes dans les objectifs poursuivis, les contenus dispensés et les modes et instruments d'évaluation ainsi que dans le poids accordé à certains types d'objectifs. Ces variations s'observent entre les professeurs dispensant un même cours. Les analyses indiquent que les instruments d'évaluation des apprentissages de sept des quatorze cours d'*Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* permettent de mesurer l'atteinte des objectifs prévus. Il en va de même pour ce qui est des instruments d'évaluation utilisés dans deux des quatre cours d'*Économie globale*.

La disparité dans l'évaluation des apprentissages entre des professeurs dispensant le même cours est un corollaire de l'absence de cohérence dans le programme dont le présent rapport a fait état plus haut. Avec les pratiques actuelles tant sur le plan de l'enseignement que de l'évaluation des apprentissages, on peut douter que les évaluations témoignent réellement de l'atteinte des objectifs du programme. De plus, le Collège ne peut garantir que le diplôme d'études collégiales constitue pour son détenteur la reconnaissance qu'il a acquis les compétences visées par le programme de *Sciences humaines*.

En conséquence, comme le diplôme d'études collégiales constitue pour son détenteur la reconnaissance qu'il a acquis les compétences visées par le programme, la Commission recommande au Collège Dawson de s'assurer de l'application de sa Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages en ce qui a trait à l'équivalence des évaluations des apprentissages lorsqu'un cours est dispensé par plus d'un professeur.

En ce qui a trait aux taux de réussite des cours du tronc commun, ils sont plus bas que ceux du réseau de l'enseignement collégial. Pour la période couverte par l'évaluation, ils sont de 3 à 4 % plus bas selon le rapport d'autoévaluation. Pour le Collège, il s'agit là d'un indicateur que la majorité des étudiants en Sciences humaines admis à Dawson sont moins bien préparés que leurs collègues des autres établissements du réseau collégial public. Cette interprétation est d'ailleurs confirmée par leurs cotes moyennes du secondaire qui sont parmi les plus basses du réseau collégial.

Le rapport d'autoévaluation indique des variations dans les taux de réussite qui sont souvent plus bas lors des sessions d'hiver. Les échanges avec les interlocuteurs lors de la visite n'ont pas fourni d'explication à ce phénomène, ni au fait que les taux de réussite en psychologie sont en général plus bas que ceux des autres cours du tronc commun. La Commission invite le Collège à examiner ces situations pour en dégager les facteurs explicatifs.

En ce qui a trait aux taux de réinscription à la troisième session dans le programme de *Sciences humaines*, le Collège rapporte un plus grand nombre d'abandons que ce qui peut être observé dans le réseau collégial. Pour les cohortes de 1991, 1992 et 1993, les taux se tiennent autour de 53 % au Collège Dawson comparativement à 65 % pour la cohorte de 1991 du réseau collégial et de 63 % pour les deux autres cohortes.

Les taux de diplomation dans la période prévue de deux ans sont de 14, 15 et 18 % pour les cohortes de 1991, 1992 et 1993 selon les données du Collège. Ces taux de diplomation demeurent nettement plus bas que ceux du réseau collégial qui sont de 28 % pour la cohorte de 1991 et de 24 % pour celle de 1992. Alors que les taux de diplomation des étudiants du profil «Commerce» sont supérieurs à ceux observés dans le réseau collégial selon les données du rapport d'autoévaluation, avoisinant 32 % pour les cohortes de 1991, 1992 et de 1993, il en est tout autrement pour ceux du profil «Régulier», auquel sont inscrits au Collège Dawson la grande majorité des étudiants de Sciences humaines. Dans ce dernier profil, les taux de diplomation sont plus bas que ceux observés dans le réseau collégial, étant respectivement de 10, 10 et 14 % pour les cohortes

de 1991, 1992 et 1993. Ces taux demeurent inférieurs à ceux du réseau, même lorsque l'on augmente la période d'observation.

Dans son rapport d'autoévaluation, le Collège fournit comme explication du niveau peu élevé des taux de réussite, de rétention et de diplomation, la faiblesse des cotes du secondaire, la diversité culturelle et linguistique et le travail rémunéré des étudiants. Ce sont là des facteurs qui ont amené le Collège à alléger les contenus des cours. À la lumière des données du rapport d'autoévaluation et des propos tenus lors de la visite, il est clair que cette mesure n'a pas eu beaucoup d'effet sur la réduction des abandons ou sur l'augmentation des taux de diplomation. La Commission est d'avis que d'autres facteurs ont des effets au moins aussi importants sur la réussite, la persévérance et la diplomation dans le programme de *Sciences humaines*, dont le manque de cohérence du programme et l'absence d'une gamme suffisamment complète de mesures d'accueil et de suivi des étudiants. Les mesures de dépistage des étudiants à risque pourraient être améliorées, de même que le suivi et l'encadrement des étudiants. Les professeurs ayant reconnu qu'ils connaissaient très peu leurs étudiants, il est clair qu'il leur est difficile de leur fournir l'enseignement et l'encadrement qui leur sont le mieux adaptés.

En conséquence, la Commission recommande au Collège de prendre les mesures nécessaires pour assurer un suivi systématique du cheminement des étudiants dans le programme à partir de leur admission au Collège jusqu'à leur admission à l'université en tenant compte de leur choix de programme universitaire et de leur performance dans ce contexte.

Le cours *Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines*, connu au Collège Dawson sous l'appellation de «Integrative Seminar», ne sera offert qu'à partir de la session d'hiver 1997, après l'expérimentation d'un projet auprès d'un groupe d'étudiants en 1994-1995 et de trois autres groupes à l'automne 1995. Il n'y a donc pas eu jusqu'ici d'activités d'intégration pour la majorité des étudiants inscrits au programme depuis 1991.

La gestion du programme

Le sous-critère retenu pour l'évaluation de la qualité de la gestion du programme met l'accent sur les structures de gestion, la qualité des communications entre les intéressés et le degré d'implantation de l'approche programme.

Le rapport d'autoévaluation fait état d'une restructuration majeure du Collège sur le plan administratif réalisée au cours de 1995. Jadis composée de deux secteurs, «Science» et «Arts», la formation préuniversitaire est depuis décembre dernier regroupée en un seul secteur connu sous l'appellation de «Pre-university and Physical Education», auquel appartient le programme de *Sciences humaines*. Ce secteur est sous la responsabilité d'un doyen qui doit voir avec le directeur des études («Academic Dean») à ce que les départements remplissent leurs responsabilités à l'égard des prescriptions ministérielles et des politiques du Collège.

Dans son rapport d'autoévaluation, le Collège insiste sur l'importance traditionnelle de l'autonomie départementale qu'il a choisie de maintenir dans le contexte de l'approche programme en Sciences humaines. Il insiste en outre sur l'importance des processus informels dans le développement et l'actualisation d'une vision commune du programme de *Sciences humaines*.

Au Collège Dawson, le programme de *Sciences humaines* est composé, comme mentionné au début du présent rapport, de neuf départements correspondant à autant de disciplines associées au programme de *Sciences humaines*. En raison particulièrement de la présence des cours de méthodologie, le Collège a créé au cours de l'année académique 1991-1992 le «Social Science Chairs Group» et la fonction de coordonnateur des Sciences humaines («Social Science Coordinator») dont la responsabilité est précisément la coordination du programme en général et de celle des cours de méthodologie en particulier. Le coordonnateur est élu annuellement au suffrage des professeurs de Sciences humaines. Selon le rapport d'autoévaluation, le «Social Science Chairs Group» constitue l'embryon d'un comité de programme. Par contre, ce groupe n'inclut que les représentants des départements identifiés à une discipline des Sciences humaines. Ainsi, les départements de mathématiques, d'administration et d'informatique dont des professeurs dispensent des cours dans le programme n'ont pas de représentants au sein du SSCG.

Le profil «Commerce», situé dans un autre campus, possède sa propre structure de coordination reliée au département d'administration et quasi indépendante du SSCG. Le rapport d'autoévaluation fait état d'une structure changeante qui devra être revue pour en préciser, entre autres, l'instance responsable du profil. Le Collège reconnaît qu'il n'y a actuellement pas eu de lieu pour discuter des questions relatives à ce profil.

Devant le peu de progrès réalisé dans l'implantation de l'approche programme, le manque évident de concertation entre les professeurs et la difficulté de veiller à l'application des politiques

institutionnelles et des prescriptions ministérielles, la Commission s'interroge sur le partage des responsabilités dans le programme de *Sciences humaines*.

En conséquence, la Commission recommande au Collège de préciser, en tenant compte de la mission qu'il s'est donnée et des principes démocratiques de gestion qu'il a retenus, les mandats et la sphère de responsabilité de chacun des intervenants associés au programme de Sciences humaines et de prévoir des mécanismes de vérification de la réalisation des mandats.

Le Collège Dawson a tout à la fois un personnel hautement qualifié et expérimenté capable de concevoir une mise en oeuvre de ce programme qui soit originale et une volonté de mettre en place des services de qualité comme en atteste la mission qu'il s'est donnée. Il lui manque toutefois une organisation qui harmonise les actions et crée un contexte de coopération, une synergie entre les intervenants à partir d'une vision commune des visées du programme. C'est là le sens de la recommandation précédente. Cependant, pour réaliser une telle harmonisation et une telle synergie, la direction du Collège devra, avec les professeurs, revoir la conception de l'acte d'enseigner et l'acte d'évaluer qui, à strictement parler, ne relève pas du seul domaine privé lorsque l'enseignement est relatif à un cours offert dans le cadre d'un programme institutionnel et, à plus forte raison, quand il s'agit d'un programme dont les objectifs sont déterminés et la sanction délivrée par le ministre de l'Éducation.

Conclusion

La Commission a constaté que la mise en oeuvre du programme de *Sciences humaines* au Collège Dawson présente de graves problèmes compromettant la qualité de la formation dispensée. Ces problèmes amènent la Commission à formuler six recommandations qui regroupent les tâches suivantes que le Collège devra réaliser :

- Réconcilier sa mission éducative de garantir aux étudiants admis la possibilité de développer les habiletés nécessaires à l'atteinte des objectifs du programme et sa responsabilité institutionnelle d'assurer la prise en compte de ces objectifs par le corps professoral.
- Revoir l'articulation du programme.
- Revoir ses mesures d'accueil et d'intégration.
- S'assurer de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages en ce qui a trait à l'équivalence des évaluations des apprentissages particulièrement lorsqu'un cours est dispensé par plus d'un professeur.
- Assurer un suivi systématique du cheminement des étudiants dans le programme à partir de leur admission au Collège jusqu'à l'université.
- Préciser les mandats et la sphère de responsabilité de chacun des intervenants associés au programme de *Sciences humaines*.

La Commission a aussi formulé des commentaires sous forme d'invitation et de suggestions.

La mise en oeuvre du programme de *Sciences humaines* au Collège Dawson est à peine commencée. Même si des réalisations, comme la création du «Social Science Chairs Group» et celle plus récente de la création de regroupement de cours, et la réflexion sur la formulation des objectifs du programme de *Sciences humaines* en termes de compétences pointent dans la bonne direction, il n'en demeure pas moins que la tâche qui attend le Collège est particulièrement vaste.

Compte tenu du sérieux de la situation observée, la Commission estime que le programme de *Sciences humaines* ne doit plus être offert dans sa forme actuelle. Elle attend du Collège un plan de redressement qui s'appuie sur chacune des recommandations et des suggestions. Le Collège devra procéder dans trois ans à une nouvelle évaluation de la mise en oeuvre du programme de *Sciences humaines* selon des modalités à déterminer et transmettre son rapport d'autoévaluation à la Commission.

Les suites de l'évaluation

En réponse au rapport préliminaire d'évaluation du programme de Sciences humaines, le Collège Dawson a fait état d'actions réalisées ou en cours de réalisation dans le but d'améliorer la qualité de la mise en oeuvre de ce programme.

- Le Collège a entrepris de réformer son programme dans le sens des changements profonds demandés par la Commission. L'opération semble sur la bonne voie et les responsables réitèrent leur détermination à améliorer le programme et leur désir de collaborer avec la Commission.
- L'amélioration du programme de *Sciences humaines* apparaît tout en haut de la liste des priorités de l'établissement. Le Collège entend faire approuver un plan de redressement par le Conseil d'administration au printemps 1997. Ce plan décrit en termes concrets et spécifiques les actions qui doivent être entreprises pour améliorer le programme, le partage des responsabilités, les mécanismes de coordination de même que les stratégies d'implantation de ces changements.
- Les changements proposés seront en vigueur au trimestre d'automne 1997, date à partir de laquelle, le Collège offrira un programme complètement remanié. Un suivi attentif des progrès réalisés sera par la suite réalisé de manière à apporter les ajustements requis avant la réévaluation du programme prévue pour 1999.
- Le Collège entend adopter une approche coopérative, constructive et flexible, privilégiant la recherche de solutions à celle de coupables. Depuis mai 1996, beaucoup de travail a été réalisé. Les enseignants ont fait preuve d'un niveau élevé d'énergie, d'engagement et de professionnalisme. L'évaluation du programme a d'ailleurs révélé, au cours des derniers mois, un esprit de collaboration et un accroissement de la communication comme il n'en a jamais été vu tant à l'intérieur du comité de programme que dans les relations de celui-ci avec l'administration.
- Plusieurs actions ont déjà été entreprises visant la cohérence du programme et l'équité des évaluations. Le Comité de programme et les départements travaillent à ce que les différentes sections d'un même cours utilisent un plan de cours commun et que les évaluations conduites soient plus équitables d'une section à l'autre. Le trimestre d'automne 1996 a été l'occasion de l'utilisation de plans de cours communs et d'une planification concertée dans l'évaluation des cours donnés à plusieurs sections. La charge de travail est aussi examinée sous l'angle de l'équité.

- Le Collège a remanié les cours prévus à l'hiver 1997 de telle sorte qu'ils soient conformes aux objectifs et aux contenus prescrits par le ministère de l'Éducation et qu'ils contribuent à l'atteinte des objectifs du programme. Ainsi, des améliorations ont été apportées aux cours de *Méthodologie, Psychologie, Histoire de la civilisation occidentale et Économie globale*.
- La séquence de cours et les règles de cheminement ont été modifiées dans l'optique d'une structuration plus cohérente du programme et d'une progression plus harmonieuse de l'apprentissage.
- Les étudiants devant obtenir leur diplôme au printemps 1997 seront soumis à une épreuve synthèse liée à l'activité d'intégration qui consistera en un travail de recherche portant sur une problématique multidisciplinaire. Les élèves devront à cette occasion démontrer leur habileté de synthèse.
- Une politique programme fixe les modalités d'application de la PIEA en Sciences humaines. Le personnel et les étudiants seront d'ailleurs invités à se montrer plus vigilants quant à l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.
- Le Collège expérimente un programme de tutorat spécifiquement destiné aux élèves de *Sciences humaines*.
- Le Collège a organisé des sessions de perfectionnement et une journée pédagogique consacrées à l'approche programme et à son implantation dans le programme de *Sciences humaines*. La mise en place de nouveaux cours inclut de la formation pour les enseignants quant à l'implantation du renouveau collégial et aux stratégies d'évaluation.

La Commission estime que les actions entreprises devraient contribuer à améliorer la qualité de la mise en oeuvre du programme. Elle s'attend à recevoir, au moment opportun, un rapport présentant les progrès accomplis au regard des recommandations formulées dans la présente évaluation.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président